



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 16 SEPTEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le vendredi seize septembre à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est assemblé en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick BLANCHARD, maire.

Etaient présents : M. BLANCHARD, M. LECORGNE, M. BERTHELOT, Mme BOUTIN, M. CHAMPION, Mme CRAMAIL, M. FERRET, Mme LEGER, M. MACAUD Mmes METRAS et THIERY formant la majorité des membres en exercice. Excusés : Mme RADON, MM. GUILLOTON & MEMON

Le Conseil a choisi pour secrétaire Mme Carole THIERY

Approbation du compte-rendu de la séance précédente.

Délibérations

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents,

- décide de favoriser la destruction des nids de frelons asiatiques situés sur le territoire communal en sollicitant l'aide financière attribuée par le Conseil Général dont le montant s'élève à 135 ou 220 euros par nid selon la technique employée et de se conformer à la procédure d'attribution de la subvention en constituant le dossier conformément aux exigences fixées et en faisant appel à des entreprises agréées spécialisées ou associations apicoles habilitées, signataires de la charte des bonnes pratiques de notre département, (10 votants)
- refuse d'octroyer une subvention à l'association sportive scolaire du collège Maurice Calmel à Marans, (10 votants)
- décide d'accepter la création de la nouvelle compétence proposée par la Communauté de Communes en matière de soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie, ainsi que les modifications de ses statuts et autorise le maire à signer tous documents concernant cette décision (10 votants)
- décide de verser au RASED une subvention de 2 € par enfants scolarisés à l'école de Longèves (67 élèves) soit 134 euros pour l'année scolaire 2010-2011 (11 votants)
- est informé le que le droit de préemption en zone agricole est de la compétence de la SAFER , se porte candidat auprès de celle-ci pour acquérir le terrain situé lieudit la Beloterie, section AD n° 93 et s'engage à le louer pendant 10 ans à l'agriculteur choisi par la SAFER (11 votants)
- vote une subvention de 3000 euros au CCAS de Longèves et de 500 euros à la Caisse des Ecoles (11 votants)
- décide d'augmenter le nombre d'heures de Mme Florence BALLANGER et de le fixer à 26 heures par semaine (soit 26/35) à partir du 1^{er} octobre 2011. (11 votants)

Questions diverses

- Le repas des Aînés sera fait par Mme MARTIN « L'œuf à la toque » à Sérigny
- Distribution des sacs poubelles le samedi 1^{er} octobre de 9 h à 12 h
- Réunion le 26 septembre avec le Syndicat de la Voirie pour la rue de la Fabrique
- Réfection de la voie communautaire Longèves-Sérigny prévue fin octobre
- Financement par la CDC d'un terrain multi-sports dans chaque commune dont l'entretien sera à la charge de la commune
- Réunion avec l'architecte le 29 septembre 2011
- Bus des collèves
- Demande d'achat de livres pour la bibliothèque

Vu par nous, Maire de la commune de LONGEVES pour être affiché à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

Le 22 septembre 2011
Le Maire, Patrick BLANCHARD